

de

Dossier concernant la demande
adressée au Gouvernement par M^r
Conrad Hoock, à l'effet de pouvoir
exposer dans un des locaux du Musée
ancien - 18 tableaux peints d'après
une nouvelle méthode.

N^o 1347

1347 m^e E. Seck. - Exposition au Musée, de 1864.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1347

Brux. 28 9^{bre} 1872

M^r Conrad Hoeck
Arbiste - Peintre
Hôtel de la Province de
Liège
16. Rue de Brabant
à Bruxelles.

P. Brunner

2. Musée de l'Académie de
Velle de La Haye
3. En. de Journ. hall.

Comme suite à la
demande que nous avez
adressée à M^r le Ministre
de l'Intérieur, nous avons
le regret de vous informer
qu'il n'existe au Musée
royal de Peinture aucun
local disponible qui
puisse être mis à votre
disposition pour y exposer
publiquement une série
de 18 tableaux peints
d'après une nouvelle
méthode de votre invention.

~~Donné~~ ag. M^r le
Nous avons l'honneur,

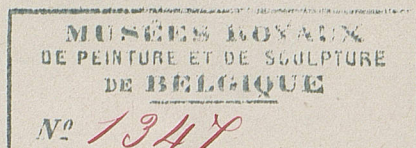
Alors de venir certifier
Au p^{re}mier journal à votre
Requête & de venir pour
d'apr. l'ins. de nature
à se distinguer.

Paul Gen. Dir.
Le Secrétaire.
D^h

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 23 9^{bre} 1872



N^o 10975

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

4 ANNEXE S

SOMMAIRE

J'ai l'honneur de vous
transmettre une requête par laquelle
le sieur Conrad Hoeck, artiste
peintre, de Bergen (Norwège)
sollicite l'autorisation de pouvoir
exposer, dans un des locaux du
Musée ancien, dix huit tableaux
peints d'après une nouvelle méthode.
En faisant connaître à l'intéressé
la suite que vous croirez devoir
donner à sa demande, vous voudrez
bien lui restituer les trois pièces,
ci-jointes, qui accompagnaient
la requête précitée.

Agnez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très-distinguée

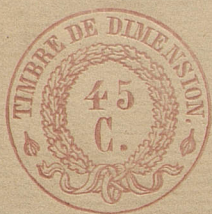
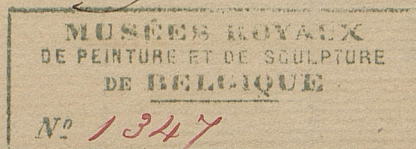
Paul Minster
Le Directeur général,
Willems

La Commission Directrice des Musées
royaux de peinture et de sculpture
Bruxelles.

A don Excellence, Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

N^o 10075 - article 21 9^e 72

Monsieur le Ministre!



Le soussigné, Conrad Hoock, artiste peintre de Bergen (Norvège) prend la respectueuse liberté de prier Votre Excellence, de vouloir lui accorder un petit compartiment dans l'ancien Musée, pour y exposer publiquement ses dix-huit tableaux peints d'après une toute nouvelle méthode de son invention et inconnue jusqu'à ce jour; ils occuperaient une place de vingt et un mètres de longueur, sur deux mètres de hauteur.

L'autorisation qu'il sollicite pour le terme que Son Excellence voudra lui fixer, lui a été accordée, à La Haye et à Amsterdam (ci annexées les deux autorisations) ou au nombre des nombreux admirateurs de ses tableaux, il a eu l'honneur de compter Sa Majesté, la Reine de Hollande

qui, comme les principaux journaux l'ont mentionné,
les a beaucoup admirés.

Dans l'espoir d'avoir sa demande favo-
rablement accueillie, il a l'honneur de se
re dire avec le plus profond respect, de

Votre Excellence?

Le très humble et très obéissant
serviteur

C^o J. Hoste,

Hotel de la Province de
Siège
16, rue de Brabant.

St-Loup ten-Neuve, les Bruxelles, le
20 Novembre 1872

Samuel

mettre
en
encre

Copie

À Son Excellence Monsieur le
Ministre de l'Intérieur.



Monsieur le Ministre,

Le Soussigné Conrad Hoeck, artiste-peintre
de Bergen (Norwège) prend la respectueuse
liberté de prier Votre Excellence, de vouloir
lui accorder un petit compartiment dans l'ancien
Musée, pour y exposer publiquement ses
dix-huit tableaux peints d'après une toute
nouvelle méthode de son invention et inconnue
jusqu'à ce jour; ils occuperont une place de
vingt et un mètres de longueur, sur deux
mètres de hauteur.

L'autorisation qu'il sollicite pour le
terme que Son Excellence voudra lui fixer,
lui a été accordée à La Haye et à Amsterdam
(Ci-jointes les deux autorisations) où, au nombre
des nombreux admirateurs de ses tableaux,
il a eu l'honneur de Compter Sa Majesté
la Reine de Hollande qui, comme les
principaux journaux l'ont mentionné, les a
beaucoup admiré.

Dans l'espoir d'avoir sa demande
favorablement accueillie, il a l'honneur de se
dire avec le plus profond respect de

Votre Excellence

20. Novembre 1872.

Le Très humble et très obéissant
Serviteur

Signé / C. Hoeck

Hôtel de la province de Liège, 16
rue de Brabant.

à St-Jans-Com-noode